



## Appel à candidature

La SFET recherche un prestataire pour effectuer un travail de hersage de la piste principale sur la manifestation Paris Eiffel Jumping, qui aura lieu du 30 juin au 2 juillet 2017 à Paris.

La prestation consistera à :

- assurer le hersage de la piste principale sur la manifestation Paris Eiffel Jumping.
- selon le planning qui sera fourni sur place par le responsable du projet.  
Indication approximative : 2 prestations en moyenne par jour, en fonction des besoins et de la demande du comité d'organisation.
- Avec 3 chevaux (+ 1 remplaçant), un avant train avec herse (fournis), un meneur et un groom.

### ➤ Caractéristiques des chevaux

- Races imposées : Cheval de trait Ardennais, Auxois, Boulonnais, Breton, Cob Normand, Comtois, Percheron, Poitevin mulassier, Trait du Nord.
- Une première expérience en environnement urbain et/ou dans une foule dense sera appréciée.
- Des tests préliminaires de hersage sont prévus. Les derniers réglages seront effectués la veille de la manifestation sur la piste de l'événement.
- Les chevaux utilisés pour la prestation devront présenter un test de Coggins valide (négatif et datant de moins d'un mois), être à jour de leurs vaccinations et être accompagnés de leurs documents d'identification en ordre.

NB1 : présence obligatoire dès le jeudi 29 juin. Départ prévu dès la fin de la manifestation le dimanche 2 juillet au soir à partir de 19h.

NB2 : Les chevaux, les harnais et la briderie seront bien entretenus et en parfait état.

NB3 : Le prestataire devra être en mesure de présenter une responsabilité civile garantissant les dégâts causés par ses équidés.

NB4 : Il est de la responsabilité du prestataire d'assurer le bien-être de ses chevaux. Toute blessure due à un mauvais équipement ou une mauvaise manipulation est à la charge du prestataire.

### ➤ Caractéristiques du prestataire

La mise en œuvre d'un tel projet soumis à une exposition médiatique mondiale, nécessite la constitution d'une véritable équipe de professionnels. Une équipe permet, en plus d'améliorer le confort et la sécurité des usagers, d'envisager des remplacements et ainsi de pallier à des soucis de maladie.

L'équipe devra être composée au minimum du meneur et d'un groom pour l'aider. Le groom doit également être capable de remplacer le meneur, d'intervenir à tout moment à la tête des chevaux, d'aider à anticiper d'éventuels problèmes.

- Compétences du meneur

Le meneur sera une personne formée voire diplômée, disposant des connaissances des techniques d'attelage, du cheval et de l'ensemble des équipements.

Le meneur devra soit (par ordre de préférence) :

- Être titulaire du Certificat de Spécialisation d'utilisateurs de chevaux attelés (Délivré par le Ministère de l'Agriculture)
  - Être titulaire du diplôme de BPJEPS Attelage
  - Être titulaire au minimum du galop 5 à l'attelage
  - Être titulaire du diplôme de meneur-accompagnateur de tourisme équestre
- ET/OU justifier d'une expérience dans une activité identique.

Le meneur abordera une tenue adéquate.

○ Compétences du groom

Le groom abordera une tenue adéquate. Les chaussures de sécurité sont recommandées.

Il lui sera demandé d'assurer :

- Les arrêts du cheval : tenue du cheval avant et après les passages sur la piste
- De prévenir le meneur des risques éventuels
- De descendre rapidement et en sécurité de l'attelage en cas de besoins
- De remplacer le meneur en cas d'urgence.

Il devra dans l'idéal :

- Être titulaire au minimum du galop 5 à l'attelage
- De préférence, justifier d'une expérience dans une activité identique.

➤ Modalités de facturation

Montant et modalités de facturation à nous préciser (frais de déplacement, d'hébergement et de restauration compris).

Indemnités de déplacement : 1,20€ / km pour un poids lourd, 0,70€/km pour un moins de 3,5T ou véhicule léger attelé.

L'hébergement des ânes est prévu sur le site, la paille sera fournie, prévoir concentrés et foin.

**CANDIDATURE a retourner à :**

SFET  
83-85 Boulevard Vincent Auriol  
75013 PARIS

ou [gestion@sfet.fr](mailto:gestion@sfet.fr)

**RENSEIGNEMENTS auprès de :**

Marie Fouquier – 06 85 10 21 03  
Clémentine Bonnin – 06 33 24 91 47

**DATE LIMITE DE RETOUR : 31 mai 2017**